

Lettre du 12 avril 2023

## Fermeture des EPLE et carte nationale des postes de personnels de direction : Soyons vigilants et déterminés

Ces deux logiques aboutissent inexorablement à la même situation, la diminution du nombre de postes de personnels de direction sans compensation.

### Quelques exemples :

Le 23 mars 2023, la Région Grand Est a arrêté son projet d'évolution de la carte des lycées avec la suppression de 3 d'entre eux, des regroupements d'établissements et des transferts de formations. Cette situation n'est pas isolée.

Nous la rencontrons dans quasiment toutes les académies, Paris perdra aussi 10 EPLE.

Les collectivités territoriales et les rectorats sont coresponsables de ces fermetures qui entraînent mécaniquement la suppression de postes de personnels de direction.

A cette situation s'ajoute la restitution de postes imposée chaque année par le ministère dans le cadre de l'adaptation des moyens. Sans que nous ayons une vision exhaustive ni les éléments précis qui permettent d'analyser les pertes ou gains en postes académie par académie, nous constatons sur le terrain des situations parfois très compliquées.

Si une académie doit rendre des postes et qu'elle doit en même temps fermer des établissements ou bien procéder à des fusions, les conséquences peuvent être neutralisées.

En revanche, quand une académie doit rendre directement les postes, les conséquences sont souvent désastreuses.

En Normandie, ce sont 5 postes d'adjoints qui sont supprimés !

Les chefs d'établissement ont simplement reçu un appel les informant de la suppression du poste d'adjoint à la rentrée 2023 et les représentants des personnels de direction ont reçu un courriel, la veille de la commission Blanchet, pour les prévenir de ce point "d'information" à l'ordre du jour.

Ces situations doivent nous alerter et nous conduire à être vigilants.

**Indépendance & Direction** demande à ce que les collectivités territoriales associent les personnels de direction en tant qu'experts au processus de réflexion de la carte des EPLE.

**Indépendance & Direction** demande aux rectorats d'accompagner les personnels de direction afin qu'ils ne soient pas laissés seuls face à la gestion des fermetures et qu'ils puissent être réaffectés dans les meilleures conditions.

**Indépendance & Direction** demande à ce que tous les collègues adjoints et chefs d'établissement concernés par les suppressions de poste puissent bénéficier d'un accompagnement individualisé et, s'ils le souhaitent, d'une délégation rectorale pour les Chefs qui ne voudraient pas se retrouver sans adjoint à la rentrée.

**Indépendance & Direction** est consterné par la continuation de la fermeture de postes de personnels de direction alors même que nous ne cessons de réclamer des équipes complètes pour de nombreux établissements où la légitimité d'un poste d'adjoint est une évidence.

Nous nous éloignons chaque jour des belles promesses contenues dans la charte de pilotage en EPLE

*Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous pouvez adhérer en suivant ce lien :*

**[ADHÉRER à ID-FO](#)**